

duisit jusqu'au *Bourg-la-Reine*, & le Duc de Chartres son Frere jusqu'à *Chartres*, où elle passa la première nuit; le lendemain elle alla à *Estampes*, le jour suivant à *Tours*, & le 4. à *Orleans*, d'où elle a continué son voyage par la même route qu'a tenuë la Princesse des Asturies sa Sœur. Le Roi a fait une gratification de 50. mille écus au Maréchal d'Érées, & une autre de 80. mille livres à l'Evêque de *Nantes*, pour les aider à soutenir la dépense qu'ils feront obligés de faire pendant la tenuë des Etats de la Province de *Bretagne*, où le Maréchal va assister comme Commissaire de S. M., & le Prélat comme Député du Clergé. Le Duc de Chartres, le Comte de Toulouse, & le Comte d'Evreux travailleront desormais sous le Cardinal du Bois pour les affaires de leurs différens Départemens de la Marine, de l'Infanterie & de la Cavalerie; les difficultés survenuës à ce sujet ayant été levées par l'Autorité de Mr. le Duc Régent. Le Sr. Pequet a été envoyé à *Cambrai* en qualité de Secrétaire d'Ambassade.

VIII. On écrit de *Toulon* que les Habirans vont & viennent du *Languedoc* chargés de Marchandises qui ne sont pas suspectes de contagion, sans être obligés de faire quarantaine, & que le Commerce est libre avec la Ville de *Marseille* comme auparavant. Toutes les nouvelles qu'on reçoit de la *Provence*, du *Languedoc* & du *Genouadan*, confirment que la maladie y est tout-à-fait éteinte, qu'on n'y donne plus de Certificats de sané, & qu'il est permis de sortir & d'entrer dans tous les Lieux qui ont été infectés, excepté à *Avignon* & à *Mende*, qui sont toujours bloqués, mais plus par précaution, que par aucune apparence de danger. Il a été résolu dans

*Peste.*